

C'est avec l'installation du séchage en grange que le système prend tout son sens.



Ventilateur envoyant l'air chaud capté en toiture, vers les 2 aires de stockage.

Cette technique de récolte est à ce jour très développée en Suisse et dans l'Est de la France (Jura, Savoie et Midi Pyrénées).

Cette technique consiste à engranger du fourrage encore humide 36 à 60 heures après la fauche. Ce fourrage est mis dans une aire de séchage à l'intérieur d'une grange. En insufflant de l'air suffisamment sec au travers du fourrage grâce à un ventilateur, on achève à l'intérieur du bâtiment la dessiccation du fourrage. Une fois sec, le foin reste stocké dans l'aire de séchage jusqu'à ce qu'il soit distribué et consommé par les animaux.

Avec un capteur solaire en toiture de 750m², l'air chaud est envoyé par un ventilateur dans 2 aires de stockage.

Le séchage en grange est une technique qui permet de récolter un foin d'excellente qualité. De plus, il associe les performances techniques et économiques au respect de l'environnement : c'est une technique « naturelle ». Les éleveurs ayant adopté le séchage en grange labourent moins, utilisent peu ou pas d'engrais azotés.



Une fois sec, le foin reste stocké dans l'aire de séchage, puis il est distribué à l'aide d'une « griffe » pour être consommé par les animaux.

Le coût de revient du séchage en grange (équipement et matériels) est de 8,39 € H.T / 1000 Litres.

Tous ces éléments concourent à conjuguer économie, qualité du lait et une meilleure image du produit aux consommateurs.

Contact :

Etienne BOURGY - FDCUMA 58 - Tél : 03 86 93 40 59 mail : ebourgy@club-internet.fr

